

### NATURE DE L'ACTIVITE – INSTALLATION DES FONDATIONS JACKETS

A partir du 03/09/25, le navire d'installation **Innovation** ainsi que le **Boka SubC** ou **similaire** commenceront une campagne d'installation des fondations jackets des éoliennes. Les travaux se concentreront sur la zone centrale du parc, sur les positions (du sud au nord) : D05, E05, E04, F05, G05, G04, H05, J05, J04, K06, K05, K04, L07, L06, L05, L04, M07, M06, M05 et M04 (cf carte) . La campagne devrait se terminer le 30 octobre en fonction des conditions météo.

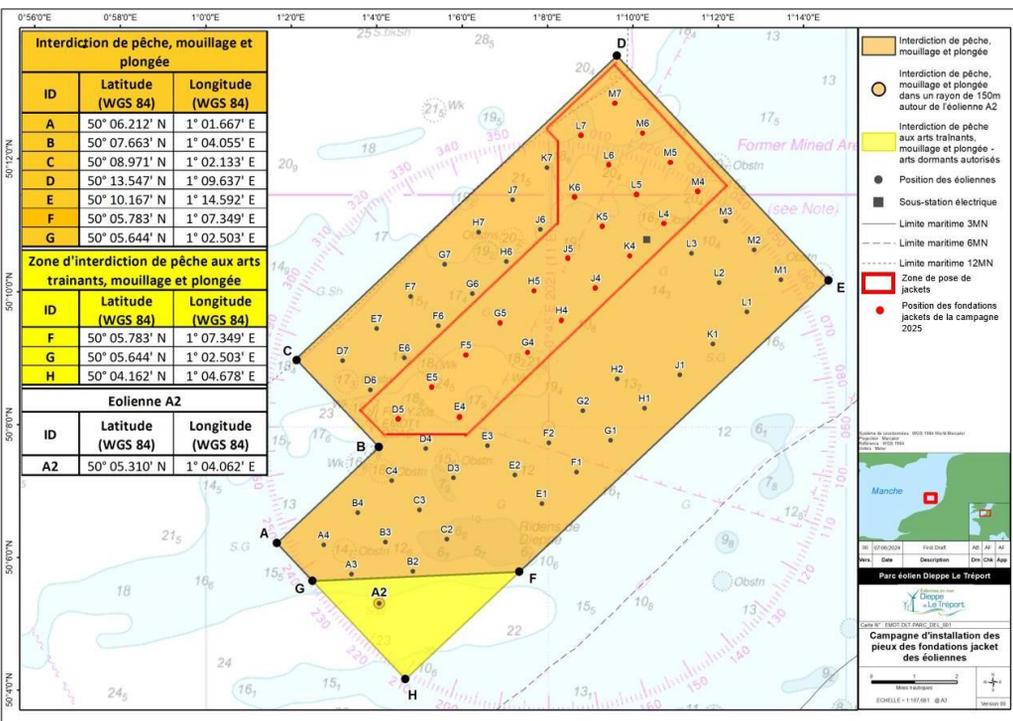
### NATURE DE L'ACTIVITE : CAMPAGNE DE SUPPRESSION DES OBSTACLES

A partir du 15/09/25, le navire de soutien Geo Ocean III commencera une campagne de suppression des obstacles. Les travaux seront localisés dans la zone de restriction du parc et principalement autour du tracé des futures câbles inter- éoliennes. La campagne devrait se terminer le 30 décembre en fonction des conditions météo.

### NOUVELLES RESTRICTIONS

- **Interdiction de naviguer dans un rayon de 0,5 MN autour de la sous-station électrique**
- **Interdiction de naviguer dans un rayon de 150 mètres autour des fondations D05, E05, E04, F05, G05, G04, H05, J05, J04, K06, K05, K04, L07, L06, L05, L04, M07, M06, M05 et M04 (encadré rouge)**
- **Une zone d'interdiction mobile (« bulle d'exclusion ») de 0,5 nautique centrée sur la position des navires de construction.**

Cette bulle d'exclusion ne s'applique pas autour des navires de surveillance, ni autour des navires opérant des transferts de personnel (CTV). **Les restrictions déjà en place sont à retrouver en page 2.**



Point	Latitude	Longitude
D5	001° 04,506 E	50° 08,084 N
E4	001° 05,951 E	50° 08,126 N
E5	001° 05,303 E	50° 08,567 N
F5	001° 06,099 E	50° 09,050 N
G4	001° 07,545 E	50° 09,092 N
G5	001° 06,897 E	50° 09,533 N
H5	001° 07,694 E	50° 10,016 N
J4	001° 09,140 E	50° 10,058 N
J5	001° 08,492 E	50° 10,499 N
K4	001° 09,938 E	50° 10,541 N
K5	001° 09,290 E	50° 10,982 N
K6	001° 08,641 E	50° 11,424 N
L4	001° 10,736 E	50° 11,023 N
L5	001° 10,088 E	50° 11,465 N
L6	001° 09,440 E	50° 11,907 N
L7	001° 08,791 E	50° 12,349 N
M4	001° 11,534 E	50° 11,506 N
M5	001° 10,886 E	50° 11,947 N
M6	001° 10,238 E	50° 12,389 N
M7	001° 09,590 E	50° 12,831 N



### RESTRICTIONS DEJA EN PLACE :

- Interdiction de pêche, mouillage et plongée au sein de la zone orange
- Interdiction de pêche, mouillage et plongée dans un rayon de 150 mètres autour de l'éolienne A02
- Interdiction de pêche aux arts traînants, mouillage et plongée au sein de la zone jaune – arts dormants autorisés
  
- Autorisation de navigation dans les zones orange et jaune seulement pour les navires de pêche selon protocole en vigueur :
  - Activation de leur système d'identification automatique (AIS)
  - Demande d'autorisation via VHF au navire de surveillance 20 minutes avant son transit (canaux VHF 77 de préférence, sinon VHF 16)
  - Respect des instructions données par le navire de surveillance
  - Vitesse maximale de 12 nœuds
  - Navire en route, stationnement et mouillage interdits, sauf cas d'urgence

### NAVIRE DE CONSTRUCTION



**Innovation**  
MMSI : 218781000  
L x l : 147.5m x 42m



**Boka SubC ou similaire**  
MMSI: 210591000  
L x l : 138m x 30.6m



**Geo Ocean III**  
MMSI : 253596000  
L x l : 78m x 18m

### NAVIRES DE GARDE



**LE GOURY**  
MMSI : 228467700  
L x l : 30m x 8m



**TSM Ouessant**  
MMSI : 228387800  
L x l : 36m x 15m

